

Permanence administrative

Jeudi de 12h00 à 14h00

En collaboration avec l'Hospice général,
le service de la cohésion sociale propose une permanence administrative

Besoin d'aide?



Uniquement sur inscription au 022 869 39 70

Mairie de Thônex
Service de la cohésion sociale
Chemin du Bois-Des-Arts 52
1226 Thonex